

17^{ème} RALLYE REGIONAL DU PICODON

10 & 11 Septembre 2011

REGLEMENT PARTICULIER

PROGRAMME – HORAIRES DU RALLYE

- Parution du règlement :	Lundi 01 Août 2011
- Ouverture des engagements :	Lundi 01 Août 2011
- Clôture des engagements :	Lundi 29 Août 2011
- Parution du Road Book : Restaurant Le Parc à Dieulefit	Dimanche 04 Septembre 2011
- Affichage de la liste des engagés : Restaurant le Parc à Dieulefit	Dimanche 04 Septembre 2011
- Vérification des documents : Les Promenades à Dieulefit	Samedi 10 septembre 2011 de 8 h 00 à 13 h 00
- Vérification des voitures : Parking des Promenades à Dieulefit	Samedi 10 septembre 2011 de 8 h 15 à 13 h 15
- Entrée au parc Fermé après les vérifications.	Parking des Promenades à Dieulefit
- Première réunion du Collège des Commissaires Sportifs	Samedi 10 Septembre 2011 à 13 h 45 à Dieulefit
- Publication des équipages admis au départ :	Samedi 10 Septembre 2011 à 14 h 20 à Dieulefit
- Départ 1 ^{ère} étape sortie Parc à Dieulefit :	Samedi 10 Septembre 2011 - 1 ^{ère} voiture à 15 h 00
- Arrivée 1 ^{ère} étape entrée Parc Fermé à Dieulefit :	Samedi 10 Septembre 2011 - 1 ^{ère} voiture à 16 h 31
- Publication des résultats partiels à Dieulefit :	Samedi 10 Septembre 2011
- Départ 2 ^{ème} étape - 2 ^{ème} section - sortie Parc de Dieulefit	Dimanche 11 Septembre 2011 - 1 ^{ère} voiture à 8 h 00
- Arrivée 2 ^{ème} étape - entrée Parc Fermé à Dieulefit :	Dimanche 11 Septembre 2011 - 1 ^{ère} voiture à 14 h 38
- Vérifications Finales : TOP GARAGE à Dieulefit	
- Publication des résultats du Rallye au Parc à Dieulefit :	Dimanche 11 Septembre 2011, 30' après l'arrivée du dernier concurrent
- Remise des Prix sous le chapiteau à Dieulefit	Dimanche 11 Septembre 2011 18H00

Article 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile de Montélimar organisateur administratif et l'Ecurie Dieulefit Sport Auto organisateur technique organisent, en partenariat les 10 et 11 Septembre 2011 le :

17^{ème} RALLYE REGIONAL DU PICODON

Le présent règlement a été enregistré à la F.F.S.A, sous le permis d'organisation numéro **R 297** en date du 15/06/2011 et par le COMITE RHONE ALPES sous le N° **R 31** en date du 10/06/2011.

Comité d'Organisation

- Le Président Jean-Pierre MAUVEAUX et les Membres de son Comité Directeur.
- La Présidente Aurélie PELLEGRIN et les Membres de Dieulefit Sport Auto.
- Secrétariat du Rallye :

A.S.A Montélimar

Chez Martine PAOLELLI – Les Immolards - 916 route du Village – 26130 CLANSAYES
TEL & FAX : 04.75.04.51.66 www.asamontelimar.com Courriel : asa-montelimar@orange.fr

Permanence du Rallye

- ☞ Avant l'épreuve : Restaurant LE PARC à Dieulefit
- ☞ Pendant l'épreuve : PC du rallye à Dieulefit

1.1P. Officiels de l'Epreuve

Président du Collège	Mr BRANCHE Jacques	3088
Membres du Collège	Mr VEYRET Emmanuel	1316
	Mr ANNOVAZZI Jean-Carl	8408
Stagiaire	Mr CHAZAL Christian	2423
Secrétaire du Collège	Mme ANNOVAZZI Agnès	151454
Directeur de Course	Mr COLLIN Alex	9671
Directeurs de Course Adjoints	Mr CLAUSS Jean-Pierre	2662
	Mr MAUVEAUX Jean-Pierre (sécurité)	2735
	Mr DETROYAT Jean	3042
	Mr ROSSIGNOL Didier	11521
Commissaires Techniques: (Responsable)	Mr COQUET Bernard	10324
Commissaires Techniques : (Adjoint)	Mr BOISSIN Michel	2405
	Mr BLANC Philippe	38131
	Mr CORBET Robert	6850
	Mr CANEL Jean-Louis	50539
Relations Concurrents	Mr VINCENT GENOD Stéphane	24887
	Mr VAUTRAT Hervé	3259
Chargé de la Publicité	Mr BOUVIER Vincent	24901
Responsable des Classements / Informatique	Mr DURAND Jean Paul	27683
Juges de Faits	Mr DO VALLE MARTINS Luc	2369
	Mr LEREBoullet Olivier	160349
Relation Presse	Mme PAOLLELI Martine	20294
Directeurs Course sur les E. S.		
ES 1-3-6 COMPS	Mr MOCELILN Denis	3310
ES 2-4-7 TRUINAS	Mr CARRIER Jean-Michel	12047
Adjointe	Mme DESMARIS Catherine	113139
ES 5-8 EYZAHUT	Mr GIBILY Christian	3302
Responsables des Commissaires	Mr PITARCH Floréal	2729
Assistance médicale (Médecin Chef)	Mr CHEREAU Patrick	23731
Observateur du Comité	Mr VERRIERE Fernand	6123
Voiture Info	INFO RALLYE	
Voiture Damier	Mr DUMOND Daniel	2345
	Mr GAGNAIRE Philippe	3064

1.2P. Eligibilité

Le 17^{ème} Rallye Régional du Picodon compte pour:

- La Coupe de France des Rallyes 2011 coefficient 2
- Le Championnat du Comité Rhône-Alpes des Rallyes Régionaux
- Le Challenge ASA Montélimar / Subaru Vercors Automobiles

1.3P. Vérifications avant le Départ

Les équipages engagés recevront par Mail ou par Courrier **leur accusé de réception d'engagement et leur heure de convocation pour les vérifications des documents et des voitures qui auront lieu le samedi 10 Septembre 2011 de 8 h 00 à 13 h 15 sur** Les Promenades à Dieulefit. Les vérifications finales seront effectuées : TOP GARAGE à Dieulefit (M.O 45.00 € TTC)

Art. 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard F.F.S.A

Art. 3P. CONCURRENTS & PILOTES

3.1P. Demande d'Engagement - Inscriptions

3.1.1P. Concurrents admis

Conforme au règlement standard F.F.S.A

3.1.5P. Toute Personne désirant participer au 17^{ème} Rallye Régional du Picodon doit adresser à **L'A.S.A.M. Chez Martine PAOLELLI – Les Immolards - 916 route du Village – 26130 CLANSAYES** (cachet de la poste faisant foi), la demande d'engagement ci-joint dûment complété avant le 29 Août 2011.

3.1.10P. Le nombre d'engagés est fixé à **150 voitures** maximum.

3.1.11P. Droits d'engagement

Les droits d'engagement sont fixés ainsi :

- A) Droits simples avec la publicité facultative des organisateurs avant : le 29.08.11 : **285 €**
- B) Sans la publicité facultative des organisateurs avant : le 29.08.11 : **560 €**

3.1.12P. Règlement des droits

La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

Remboursement des droits d'engagement

Les droits d'engagement seront entièrement remboursés :

- aux candidats dont l'engagement sera refusé - si l'épreuve n'a pas lieu

L'organisateur remboursera, avec déduction d'une retenue variable, les droits d'engagement aux concurrents qui, pour des raisons de force majeure, ne pourront se présenter au départ de l'épreuve, sous réserve qu'une demande parvienne à l'organisateur par lettre recommandée.

La retenue sera :

- de 30% pour les demandes reçues 8 jours et plus avant l'épreuve,
- de 50% pour les demandes reçues jusqu'aux vérifications.

3.2P. Equipages

Conforme au règlement standard F.F.S.A

3.3P. Ordre de Départ

Conforme au règlement standard F.F.S.A

Art. 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.1P. Voitures autorisées

Les voitures de Production (groupes N et FN confondus) réparties en 4 classes de cylindrée corrigée :

- Classe 1 : jusqu'à 1400 cm³
- Classe 2 : au-dessus de 1400 cm³ et jusqu'à 1600 cm³
- Classe 3 : au-dessus de 1600 cm³ et jusqu'à 2000 cm³
- Classe 4 : au-dessus de 2000 cm³

Les voitures de Tourisme (groupes A, FA confondus) sont réparties en 8 classes de cylindrée :

- Classe 5 : jusqu'à 1400 cm³
- Classe 5K : Kit-Cars jusqu'à 1400 cm³
- Classe 6 : au-dessus de 1400 cm³ et jusqu'à 1600 cm³
- Classe 6K : Kit-Cars, FRC, S 1600 au dessus de 1400 cm³ et jusqu'à 1600 cm³
- Classe 7 : au dessus de 1600 cm³ et jusqu'à 2000 cm³
- Classe 7K : Kit-Cars au dessus de 1600 cm³ et jusqu'à 2000 cm³
- Classe 7S : S 2000
- Classe 8 : au-dessus de 2000 cm³

Les voitures du groupe GT de série sont réparties en 2 classes de cylindrée :

- Classe 9 : jusqu'à 2000 cm³
- Classe 10 : au-dessus de 2000 cm³

Les voitures du groupe **F 2000** réparties en 4 classes de cylindrée :

Classe 11 : jusqu'à 1150 cm³

Classe 12 : au-dessus de 1150 cm³ et jusqu'à 1400 cm³

Classe 13 : au-dessus de 1400 cm³ et jusqu'à 1600 cm³

Classe 14 : au-dessus de 1600 cm³ et jusqu'à 2000 cm³

Les voitures du groupe **R** sont réparties en 3 classes de cylindrée :

Classe R1 : R1A jusqu'à 1400 cm³

Et R1B plus de 1400 cm³ jusqu'à 1600 cm³

Classe R2 : R2B plus de 1400 cm³ et jusqu'à 1600 cm³

R2C plus de 1600 cm³ et jusqu'à 2000 cm³

Classe R3 : R3C jusqu'à 2000 cm³, R3D diesel suralimenté jusqu'à 2000 cm³
et R3T suralimenté jusqu'à 1600 cm³

Les voitures du groupe **FRC** :

Admise dans la classe du Groupe A correspondant à leur cylindrée corrigée

Les voitures du groupe **Z** sont réparties en 1 classe de cylindrée :

Classe 15

4.2P. Pneumatiques : Réglementation de l'utilisation des pneumatiques

Conforme au règlement standard F.F.S.A

4.3P. Assistance

Assistance interdite en dehors des parcs prévus.

Le respect de cette interdiction sera contrôlé par un juge de faits. Une plaque d'assistance sera remise aux vérifications des documents. Les plaques supplémentaires seront disponibles au prix de **8 € chacune**

Art.5P. PUBLICITE

Les publicités obligatoires et optionnelles seront précisées sur un additif remis à chaque concurrent lors des vérifications administratives.

Art.6P. SITES & INFRASTRUCTURES

6.1P. Description

Le 17^{ème} Rallye Régional du Picodon représente un parcours de 167.40 kms. Il est divisé en 2 Etapes et 3 Sections. Il comporte 8 Epreuves Spéciales d'une longueur totale de 38.40 Kms.

ES COMPS : 1 - 3 - 6	4.96 km x 3	= 14.88 Km
ES TRUINAS : 2 - 4 - 7	4.32 km x 3	= 12.96 Km
ES EYZAHUT : 5 - 8	5.28 km x 2	= 10.56 Km

6.2P. Reconnaissances

Conforme au règlement standard F.F.S.A

6.2.5P. Reconnaissances autorisées uniquement :

Le Dimanche 04 Septembre 2011 de 9 h 00 à 20 h 00

Le Vendredi 09 Septembre 2011 de 9 h 00 à 16 h 00 et de 18 h 00 à 20 h 00

Le nombre de passages en reconnaissance est limité à 3 maximums (Art 6.2.1 du règlement standard)
Toute infraction sera sanctionnée conformément à l'article 6.2.4. De la réglementation F.F.S.A

6.3P. Carnet de Contrôle

Conforme au règlement standard F.F.S.A

6.4P. Circulation

Conforme au règlement standard F.F.S.A

Sur le parcours des épreuves spéciales, seuls les dépannages demandés par la direction de course seront pris en charge par l'organisateur. Dans le cas où un concurrent désire le service de dépannage de l'ES. Il le fera réaliser à ses frais et il devra en avertir le Directeur d'épreuve avant le passage de la voiture damier. (Cibiste).

Art.7P. DEROULEMENT DE L'EPREUVE

7.1P. Départ

Conforme au règlement standard F.F.S.A

7.2P. Dispositions Générales Relatives aux Contrôles

Conforme au règlement standard F.F.S.A

7.2.11P. Les signes distinctifs des commissaires sont :

Commissaire de route : Chasuble Jaune
 Chef de poste : Chasuble Orange

7.3P. Contrôles de Passages (CP) Contrôles Horaires (CH) Mise Hors Course

Conforme au règlement standard F.F.S.A

7.4P. Contrôle de Regroupement

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

7.5P. Epreuves Spéciales (E.S.)

Conforme au règlement standard F.F.S.A.
 Chronométrage au 1/10 de seconde

7.6P. Parc Fermé

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

Art.8P. PENALITES - RECLAMATIONS – APPELS

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

Art.9P. CLASSEMENT

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

Art.10P. PRIX – COUPES – CHALLENGES

La répartition des prix se fera de la façon suivante:

SCRATCH				GROUPES (X5)	20 Pts	+ 20 Pts
1 ^{er}	460,00 €			1 ^{er}	285,00 €	285,00 €
2 ^{ème}	300,00 €			2 ^{ème}		145,00 €
3 ^{ème}	180,00 €					
				TOTAL		2 150,00 €
TOTAL	940,00 €					
CLASSES (X 19)	-4 Pts	4 à 8 Pts	9 à 12 Pts	13 à 15 Pts	+ de 16 Pts	
1 ^{er}	140,00 €	285,00 €	285,00 €	285,00 €	285,00 €	285,00 €
2 ^{ème}		145,00 €	145,00 €	145,00 €	145,00 €	145,00 €
3 ^{ème}			110,00 €	110,00 €	110,00 €	110,00 €
4 ^{ème}				90,00 €	90,00 €	90,00 €
5 ^{ème}					70,00 €	70,00 €
TOTAL						13 300,00 €
COUPE DES DAMES						285,00 €
TOTAL DES PRIX DISTRIBUABLES						16 675,00 €

Tous les prix sont cumulables.

Les classes suivantes seront confondues : **A8/4RM&2RM/FA8 4RM&2RM – A7K/FA7K/A7- A6K/FA6K/A6 - A5/A5K/FA5K - N4 4RM&2RM/ FN4 4RM&2RM**

Coupes: de nombreuses coupes récompenseront les lauréats des divers classements.

Plusieurs Commissaires seront récompensés.

La Remise des prix aura lieu le 11 Septembre 2011 à 18h00 sous le chapiteau à Dieulefit

17ème RALLYE DU PICODON

Contrôles	Itinéraires	Km entre CH	Km totaux	Temps Imparti	Horaire. 1ère Voiture	Horaire. Dernière Voiture
SAMEDI 10 Septembre 2011 : 1ère ETAPE 1ère SECTION						
SECTEUR N°1 DIEULEFIT - DIEULEFIT						
CH 0	Sortie du Parc Fermé Dieulefit		0,00		15 H 00	17 H 30
CH 0A	A Droite . Entrée Parc Assistance	1,17	1,17	00 H 05	15 H 05	17 H 35
PARC ASSISTANCE DIEULEFIT 20'						
SECTEUR N° 2 DIEULEFIT - COMPS						
CH 0B	Sortie du Parc Assistance Dieulefit				15 H 25	17 H 55
CH 1	1000m après la ferme de Veyret	4,93	6,10	00 H 10	15 H 35	18 H 05
SECTEUR N° 3 COMPS - TRUINAS						
DES 1	140 m après CH 2			00 H 03	15 H 38	18 H 08
AES 1	D 223	4,96				
CPS 1	D 223	5,25				
CH 2	Devant la Mairie de Truinas	16,68	22,78	00 H 30	16 H 08	18 H 38
SECTEUR N° 4 TRUINAS - DIEULEFIT						
DES 2	80m après le CH			00 H 03	16 H 11	18 H 41
AES 2	A hauteur de la carrière	4,32				
CPS 2		4,54				
CH 2A	Entrée du Parc Fermé Dieulefit	11,46	34,24	00 H 20	16 H 31	19 H 01
PARC FERME DE FIN D'ETAPE DE DIEULEFIT : Pointage en avance autorisé						

DIMANCHE 11 Septembre 2011 : 2ème ETAPE 2ème SECTION						
SECTEUR N° 5 DIEULEFIT - COMPS						
CH 3A	Sortie du Parc Fermé Dieulefit		0,00		08 H 00	10 H 30
CH 3B	A Droite . Entrée Parc Assistance	1,17	35,11	00 H 05	08 H 05	10 H 35
PARC ASSISTANCE DIEULEFIT 30'						
SECTEUR N° 6 DIEULEFIT - COMPS						
CH 3C	Sortie du Parc Assistance Dieulefit				08 H 35	11 H 05
CH 3	1000m après la ferme de Veyret	4,93	40,04	00 H 10	08 H 45	11 H 15
SECTEUR N° 7 COMPS - TRUINAS						
DES 3	140 m après CH 2			00 H 03	08 H 48	11 H 18
AES 3	D 223	4,96				
CPS 3	D 223	5,25				
CH 4	Devant la Mairie de Truinas	16,68	56,72	00 H 30	09 H 18	11 H 48
SECTEUR N° 8 TRUINAS - EYZAHUT						
DES 4	80m après le CH			00 H 03	09 H 21	11 H 51
AES 4	A hauteur de la carrière	4,32				
CPS 4		4,54				
CP	Sortie de Pont de Barret	20,26				
CH 5	800 M après le village d'Eyzahut	27,59	84,31	00 H 45	10 H 06	12 H 36
SECTEUR N° 9 EYZAHUT - DIEULEFIT						
DES 5	Au carrefour de la carrière			00 H 03	10 H 09	12 H 39
AES 5		5,28				
CPS 5	X D 263 / D 179 A gauche Souspierre	5,50				
CH 5A	Entrée Parc Regroupement	16,36	100,67	00 H 30	10 H 39	13 H 09

PARC DE REGROUPEMENT DE DIEULEFIT 1H 20**DIMANCHE 11 Septembre 2011 : 2ème ETAPE 3ème SECTION****SECTEUR N° 10 DIEULEFIT - COMPS**

CH 6A	Sortie du Parc Fermé Dieulefit		0,00		11 H 59	14 H 29
CH 6B	A Droite . Entrée Parc Assistance	1,17	101,84	00 H 05	12 H 04	14 H 34

PARC ASSISTANCE DIEULEFIT 30'**SECTEUR N° 11 DIEULEFIT - COMPS**

CH 6C	Sortie du Parc Assistance Dieulefit				12 H 34	15 H 04
CH 6	1000m après la ferme de Veyret	4,93	106,77	00 H 10	12 H 44	15 H 14

SECTEUR N° 12 COMPS - TRUINAS

DES 6	140 m après CH 2			00 H 03	12 H 47	15 H 17
AES 6	D 223	4,96				
CPS 6	D 223	5,25				
CH 7	Devant la Mairie de Truinas	16,68	123,45	00 H 30	13 H 17	15 H 47

SECTEUR N° 13 TRUINAS - EYZAHUT

DES 7	80m après le CH			00 H 03	13 H 20	15 H 50
AES 7	A hauteur de la carrière	4,32				
CPS 7		4,54				
CP	Sortie de Pont de Barret	20,26				
CH 8	800 M après le village d'Eyzahut	27,59	151,04	00 H 45	14 H 05	16 H 35

SECTEUR N° 14 EYZAHUT - DIEULEFIT

DES 8	Au carrefour de la carrière			00 H 03	14 H 08	16 H 38
AES 8		5,28				
CPS 8	X D 263 / D 179 A Gauche Souspierre	5,50				
CH 8A	Entrée Parc Regroupement	16,36	167,40	00 H 30	14 H 38	17 H 08

PARC FERME DE FIN DE RALLYE DE DIEULEFIT : Pointage en avance autorisé

ANNEXE I

IMPORTANT

Mesdames, Messieurs les concurrents,

C'est grâce à la compréhension des Riverains et des municipalités des communes traversées par le RALLYE que l'Association Sportive Automobile de Montélimar a pu organiser et organisera encore cette année le Rallye du PICODON DIEULEFIT.

C'est cependant grâce à votre sportivité et par l'attitude responsable que vous adopterez lors des reconnaissances du parcours, que la pérennité de l'épreuve pourra être assurée.

Nous vous demandons de **RESPECTER LE CODE DE LA ROUTE**, afin de préserver, la sécurité et la tranquillité des populations et des villages qui vous accueillent, et de suivre scrupuleusement les limitations de vitesse et les horaires réglementés sur des routes fréquentées par des enfants, allant ou revenant de l'école, et par des véhicules agricoles.

EN ACCORD AVEC LES SERVICES PREFECTORAUX ET LA GENDARMERIE, LA REGLEMENTATION SUIVANTE SERA APPLIQUEE :

Reconnaisances strictement interdites avant le 05 Septembre 2010.

Reconnaisances autorisées uniquement :

Le dimanche 04 Septembre 2011 de 9 h 00 à 20 h 00

Le vendredi 09 Septembre 2011 de 9 h 00 à 16 h 00 et de 18 h 00 à 20 h 00

De plus, dans tous les Rallyes asphaltés, le nombre de passages en reconnaissance est limité à 3 maximums (Art 6.2.1 France Auto 2011)

Limitations de vitesse : **50 Km/h sur les routes des épreuves spéciales.**
30 Km/h dans les agglomérations.

De nombreux contrôles (radars) seront effectués. En sus des procès-verbaux éventuels, des sanctions sportives pouvant aller jusqu'à la mise hors course (refus du départ) sanctionneront les contrevenants sans qu'ils puissent prétendre à un quelconque remboursement des droits d'engagement (conformément au règlement standard des Rallyes français – art 13)

Afin de limiter la gêne des riverains, il vous est demandé :

- ⇒ **De veiller à ce qu'aucune dégradation ne soit apportée à l'environnement,**
Tous repères, marques, panneaux sont rigoureusement interdits.
- ⇒ **Il est interdit de remonter les épreuves spéciales en sens inverse.**

Nous comptons sur votre sportivité, votre **courtoisie** et votre **sens du civisme**.

De votre comportement responsable dépend l'avenir des Rallyes.

Le comité d'organisation vous souhaite un agréable Rallye du PICODON et vous remercie par avance de votre sportivité.